



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : 3^{ème} concours CAPES et CAFEP

Section : Documentation

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Didier VIN-DATICHE

Président du jury

Cette session du troisième concours de documentation était la cinquième mise en œuvre en application de l'arrêté du 29 décembre 2009.

Depuis ce texte, les épreuves sont au nombre de deux : l'épreuve d'admissibilité est la première épreuve écrite d'admissibilité du concours externe du CAPES de documentation ; l'épreuve d'admission est la seconde épreuve orale d'admission du concours externe du CAPES de Documentation.

Le rapport du jury reprend pour l'essentiel les observations et remarques effectuées pour les épreuves correspondantes du CAPES externe-CAFEP.

Cette année particulière a été marquée par le maintien d'un flux de candidats important (plus de 360 candidats, 292 et 59) pour 20 postes (public) et 9 postes (privé).

La totalité des postes a été pourvue pour le 3^{ème} concours du CAPES. En revanche, 3 candidats ont été admis en liste principale pour le 3^{ème} concours du CAFEP. Les barres d'admission, proches de celles des années antérieures, montrent que les recrutements opérés demeurent de qualité.

Les candidats sont naturellement invités à se rendre sur le site des concours de la direction générale des ressources humaines du ministère pour trouver d'autres documents utiles à la préparation du concours, en particulier les sujets de l'épreuve d'admissibilité mais aussi tous les textes qui définissent les épreuves rénovées (en particulier, l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré et celui du 1^{er} juillet 2013 définissant le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation).

Il faut également souligner que les épreuves de cette session se sont déroulées au Canopé de Reims (pour l'épreuve de mise en situation) ainsi que dans un établissement scolaire voisin, le lycée Hugues Libergier, pour l'épreuve sur dossier) en raison de la forte augmentation du nombre de postes). Le transfert de ce concours dans une nouvelle académie est une opération complexe qui a exigé une collaboration étroite au sein de l'équipe projet mise en place à cet effet.

Le directoire du concours adresse ses remerciements au Recteur de l'académie de Reims et à tous les collaborateurs académiques associés à ce projet, ainsi qu'au réseau Canopé par l'intermédiaire du directeur du site de Reims.

Le président du jury
Didier VIN-DATICHE

Bilan du concours en chiffres :
--

3^{ème} concours – 2015	Public	Privé
Nombre de candidats inscrits	292	59
Nombre de candidats non éliminés	93	24
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de notes éliminatoires</i>		
Nombre de candidats admissibles	40	9
Nombre de postes	20 (15 en 2014)	4 (4 en 2014)
Moyenne des candidats admissibles	9,94	9,28
Nombre de candidats admis sur liste principale	20	3
Barre de la liste principale	8,50 (9,75 en 2014)	8,00 (9,50 en 2014)

Sommaire

Avant-propos :	p. 02
Les principales données statistiques du concours	p. 03
Introduction : au cœur de la mobilisation républicaine	p. 05
L'épreuve écrite d'admissibilité	
Remarques générales	p. 07
Indications relatives à la correction du sujet 1	p. 11
L'épreuve orale d'admission	
Remarques générales	p. 18
Conclusion	p. 19
Annexes :	
01 : Exemples de sujets de type 1	p. 20
02 : Grille de notation utilisée par le jury de l'épreuve orale	p. 30

Les changements intervenus l'année dernière dans la conception des épreuves ont maintenu en 2015 un haut niveau d'exigence dans le recrutement des candidats.

Le CAPES de documentation est en effet un concours dont la réussite ne peut être acquise que si les candidats manifestent plus que jamais à la fois une bonne maîtrise des savoirs académiques (relatifs notamment au champ des sciences de l'information et de la communication) et une capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel (c'est-à-dire des établissements scolaires entrés dans l'ère du numérique).

Pour mémoire, nous rappelons ci-après les éléments de l'évolution intervenue lors de la session 2014, éléments désormais bien maîtrisés à la fois par les candidats au CAPES/3^{ème} concours. Mais, la passation des épreuves était principalement marquée cette année par le contexte de mobilisation générale en faveur des valeurs de la République.

Plus que jamais, le concours de recrutement est un temps fort du fonctionnement du système éducatif : il permet de s'assurer que les valeurs dont se réclament les acteurs ne constituent pas seulement le fondement de leur identité mais sont également un élément constitutif de leur compétence professionnelle.

Certes les professeurs-documentalistes ont une identité ancrée dans le modèle d'apprentissage de la citoyenneté. C'est la raison pour laquelle, les membres du jury sont amenés tous les ans à interroger les candidats sur leurs connaissances de l'institution scolaire et leurs contributions à l'éducation civique des élèves. Les instructions ministérielles consécutives aux événements de janvier ont conduit le jury à réfléchir à la manière la plus adéquate de renouveler l'interrogation des candidats en ce qui concerne les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté.

Le jury a emprunté deux voies par lesquelles il pouvait s'assurer de la maîtrise de ces thématiques : d'une part, certains sujets posés à l'épreuve orale pouvaient porter explicitement sur la contribution des professeurs-documentalistes au modèle d'apprentissage de la citoyenneté (compte tenu en particulier des compétences spécifiques des professeurs-documentalistes dans le domaine des médias) et d'autre part, dans le cas de sujets moins explicitement en lien avec ces problématiques, le jury avait décidé d'interroger les candidats sur les thématiques de la laïcité et des valeurs de la République en posant une ou deux questions au fil de l'entretien (pour ne pas reproduire le modèle ancien d'interrogation dans lequel un temps était spécifiquement dédié, en fin d'entretien, à ce type de questionnements).

Au niveau des épreuves écrites, le changement majeur concerne le déplacement de la question d'ordre épistémologique. Désormais, elle figure dans la première épreuve. La réponse à cette question fait appel aux connaissances des candidats relatives au champ des sciences de l'information et de la communication. L'évaluation fait apparaître une note sur 20 sans décomposition de celle-ci entre les deux exercices (la composition à partir d'un texte et la question).

En ce qui concerne les épreuves orales, les changements sont en revanche nettement plus perceptibles.

Tout d'abord, les temps de préparation sont plus courts : 2 heures également pour l'entretien (au lieu de 2h30). Pour l'entretien, la situation est relativement identique aux

années antérieures : la réduction du temps de préparation est à mettre en rapport avec la disparition de la question sur le comportement éthique et responsable du fonctionnaire.

Le deuxième changement concerne les coefficients entre l'admissibilité et l'admission : ils accordent désormais un poids relativement plus important aux épreuves orales.

Par suite, celles-ci s'avèrent plus discriminantes que par le passé, et la qualité des prestations orales influencent plus directement le résultat final. De fait, le jury a constaté que des prestations orales faibles, voire médiocres, ne permettent plus aux candidats, par le jeu des compensations avec les épreuves écrites, d'espérer une admission. Le jury ne peut donc que recommander aux candidats de bien se préparer aux épreuves orales.

Les candidats désireux de préparer les épreuves de ce CAPES/3^{ème} concours trouveront également des informations complémentaires sur le site du ministère, en particulier les sujets des dernières sessions (notamment ceux de la session 2015) et des notes de commentaires relatives aux épreuves.

Remarques générales

Réflexions sur la forme de l'épreuve

1 *Nature de l'épreuve* - La demande porte sur la réalisation d'une composition dans le domaine des SIC.

Le constat : Le jury constate beaucoup trop souvent que de trop nombreux candidats ne répondent pas à cette demande. Ils fournissent un commentaire ou un résumé du texte proposé en appui ; quelquefois même, une simple paraphrase de ce texte.

Par ailleurs, pour les candidats qui rédigent une composition, le jury constate l'absence de maîtrise des règles formelles sur lesquelles celle-ci repose. Certains répondent à la problématique dès l'introduction, confondant ainsi introduction et conclusion. Ils ne proposent pas de plan ni de définition des concepts clés. Ils fournissent un travail déséquilibré dans le développement des différentes parties le composant. Ils ne rédigent pas une réelle conclusion, souvent par défaut de temps. Enfin, certains affirment des jugements de valeur sans argumentation correcte pour justifier leur prise de position ou ne sélectionnent que les éléments qui confirment leur point de vue.

Conseil du jury : Avoir bien en tête la définition de ce qui fait la spécificité d'une composition et s'entraîner à l'épreuve en lisant et en écrivant de façon régulière.

Définition de la composition : La composition est un exercice formel. Il s'agit de répondre à un sujet précis en rédigeant un texte comprenant obligatoirement une introduction, un développement et une conclusion. La cohérence de l'ensemble est assurée par l'annonce, dès l'introduction, d'une problématique à laquelle il s'agit de répondre dans la conclusion.

2 *Spécificité de la composition proposée*. Cette dernière a une originalité puisqu'elle « compose » avec un texte venant en appui du sujet. Il importe donc de savoir exploiter les apports de ce texte qui enferme, en général, la ou les problématiques à soulever dans la composition.

Le constat : Certains candidats oublient complètement le texte. D'autres ne retiennent pas ce qui en fait l'originalité ou en ont une lecture déformante.

Conseil du jury : Il importe de ne pas oublier ce texte dans le développement de la composition, l'émergence de la problématique, la validation (ou pas) de ses arguments ou de ses hypothèses. Le candidat doit donc le lire attentivement avant de commencer son travail d'écriture et s'efforcer de le relire au cours du temps imparti pour l'épreuve. Venant en appui, le rappel du texte devrait être fait régulièrement et apparaître au moins dans chaque partie constituant la composition.

3 *Connaissance de l'auteur* Les textes proposés sont souvent signés par des auteurs connus, au moins dans le domaine des SIC.

Le constat : Le candidat ne peut se tromper s'il situe l'auteur comme un spécialiste des sciences de l'information, de la bibliothéconomie ou de la documentation. Mais cela reste trop vague pour prouver une réelle connaissance de l'auteur.

Conseil du jury : Etre précis en situant l'auteur dans sa spécificité. Le situer, c'est aussi savoir citer un ou deux titres. La même demande porte sur les citations faites par le candidat dans le développement de son texte.

Durant la préparation du concours, repérer les auteurs afin de mieux répondre à l'attente du jury sur ce point. Etablir une sorte de répertoire biographique permettant de connaître un maximum d'auteurs afin de les présenter correctement.

4 *Qualification du texte* : Les spécialistes dressent une typologie des textes qu'il est bon de connaître pour reconnaître, le jour de l'épreuve, le type de texte accompagnant le sujet.

Le constat : Une partie trop infime de candidats porte un regard sur la nature du texte proposé. Il ne s'agit pas de dresser une référence bibliographique. Il s'agit de caractériser le texte dans son originalité (la date, le document-hôte,...).

Conseil du jury : Prendre connaissance des typologies de textes et s'efforcer de classer le texte lu dans l'une ou l'autre des catégories reconnues par les spécialistes. Cela permet de situer le texte proposé en appui et de le spécifier de façon pertinente.

5 *Style ; orthographe ; propreté* : Il est impératif de remettre des copies propres sans ratures et aérées écrites dans une orthographe et un style sans défaut.

Le constat : Sur ce plan là, le jury constate un progrès réel de la part des candidats. Il déplore toutefois la présence d'expressions familières, quelques ratures mal venues...

Conseil du jury : Il est facile d'avoir l'équipement permettant d'effacer ou de gommer les erreurs. S'entraîner à écrire de façon correcte et lisible. Prendre le temps de relire son travail avant de remettre sa copie.

Réflexions sur la forme de l'épreuve

Une composition n'est réussie que lorsqu'elle comprend tous les éléments nécessaires d'un point de vue formel et fondamental. N'oubliez pas l'étymologie de ce terme : action de former un tout en assemblant divers éléments. C'est l'action de mettre ensemble et s'il manque un ou plusieurs éléments, la composition n'est pas bonne.

1 *Introduction*

Elle représente l'entrée en matière pour présenter le sujet (sur quoi on écrit). Elle comprend une phrase de présentation, une problématique accompagnée des définitions des termes clés et propose un plan.

1.1 *Phrase de présentation* : Elle doit être brève et permettre d'aller en ligne droite sur le sujet proposé.

Le constat : Trop de candidats encore introduisent leur travail par des phrases banales ou « bateaux » qui pourraient convenir pour tous les sujets. Certains introduisent leur texte en faisant appel à un auteur autre que celui du texte donné. Ce qui est très maladroit. Enfin, certains font pertinemment référence à un fait d'actualité mais se laissent aller à le raconter avec trop de détails...

Conseil du jury : Une possibilité pour introduire un sujet peut consister à le qualifier. Cela oblige le candidat à s'interroger sur la nature de ce dernier. Il existe différents types de

sujets. Certains sont techniques, d'autres problématiques... Il faut s'interroger, avant de commencer la composition, sur la nature du sujet qui est proposé.

1.2 *Problématique et définitions* : Ensemble des problèmes qui se posent sur un sujet déterminé, la problématique représente le cœur de la composition. Son absence rend le devoir, qui n'est donc plus une composition, sans intérêt pour le lecteur.

Le constat : Il fait l'unanimité des membres du jury qui déplorent soit l'absence totale de problématique soit une formulation pauvre et inconsistante. Parfois, les copies comportent une accumulation de questions souvent redondantes mais qui ne représentent pas une réelle problématique.

Conseil du jury : Une problématique répond souvent aux questions « pourquoi et pour qui ? » « Comment » résoudre le ou les problèmes posé(s) constitue une seconde étape. Il faut se demander pourquoi l'auteur écrit.

Poser la problématique permet de faire le point sur le sens des mots utilisés. De quoi parlons-nous et parlons-nous bien de la même chose ? Plus que tout autre, un documentaliste est conscient de la richesse du langage naturel et des risques d'ambiguïté que cette richesse comporte. C'est pourquoi il faut toujours définir les concepts clés qui expriment le sujet et le texte.

Le constat. Il fait ici aussi l'unanimité des membres du jury : très peu de candidats définissent les mots du sujet, supprimant ainsi une étape incontournable pour apporter la consistance dans le développement de leur composition.

Conseil du jury : Le jury n'attend pas de définitions académiques des concepts clés. Il attend que le candidat précise ce qu'il entend par les mots qu'il utilise pour composer. Pour cela, il convient de s'entraîner à élaborer une définition. Cela consiste à en lire, mais aussi à confronter sa définition avec celle d'un outil terminologique général (*Le Trésor de la langue française*, par exemple) ou spécialisé (*Vocabulaire de la documentation*).

1.3 *Plan*. Il existe plusieurs façons pour construire une composition. Le choix du plan doit être simple et cohérent. Il doit être suivi, les parties qui le composent doivent être équilibrées et apparaître clairement.

Le constat : Peu de compositions n'ont pas de plan annoncé. Peu également ne le suivent pas. Les observations du jury portent plutôt sur la complexité des plans proposés. La qualité d'un plan réside dans sa simplicité. Il peut être très classique comme dans toute écriture scientifique : thèse, antithèse et synthèse.

Conseil du jury : Proposer le plan le plus simple et clair possible. Ne pas rechercher l'originalité. Il convient donc d'exposer le plan et les raisons qui conduisent à le construire ainsi.

2 *Développement*

Une composition est une démonstration. La réflexion autour de la problématique conduit à donner les arguments qui vont dans le sens ou le contre sens des propositions de solutions pour résoudre le problème énoncé.

Pour cela il faut se servir du texte, mais faire également appel à des auteurs pour conforter ou, au contraire, contester les arguments présentés. Ces auteurs doivent être

correctement désignés ainsi que la source de leurs affirmations. Il est possible également de recourir à des exemples appartenant au présent ou au passé.

Le constat : Peu de candidats font une réelle démonstration. Peu argumentent réellement sur les idées avancées ou vont au bout de leurs réflexions. Trop souvent, les candidats donnent l'impression de « placer » un passage pré-préparé, sans lien réel avec les arguments avancés. Enfin, beaucoup ne citent aucun auteur ni fait ou événement.

Conseil du jury : Une composition est une construction. Mais c'est aussi un engagement. Les affirmations doivent être étayées et assurées. Un jury ne pénalise jamais une prise de position qui respecte, bien sûr, les valeurs de la République. Par ailleurs, citer des auteurs ou des événements témoigne d'une culture générale et professionnelle. Pour cela, il convient de lire beaucoup, de consulter les sources professionnelles de façon régulière, de se tenir au courant des salons, conférences, journées d'études... qui permettent aux professionnels de l'information de se retrouver pour débattre. Ne pas oublier le dixième commandement : le documentaliste doit avoir une curiosité active.

3 Conclusion

Tout aussi importante que l'introduction, la conclusion comprend deux principales parties : elle pose un bilan du travail effectué. Elle ouvre sur une nouvelle voie de réflexion ou de recherche. L'introduction pose l'interrogation, base du ou des problèmes soulevés. La conclusion y répond en établissant une évaluation des arguments posés pour conforter la prise de position du candidat. Dans le même élan, la conclusion ouvre sur une voie originale et complémentaire non abordée dans la composition mais qui pourrait être envisagée dans un autre travail.

Le constat : les candidats n'accordent pas la même importance à la conclusion qu'à l'introduction. Pourtant ces deux parties ont le même « poids » puisqu'elles se répondent en écho. Trop de copies comportent des conclusions bâclées, souvent par défaut dans la gestion du temps. Trop de candidats oublient leur problématique écrivant ainsi une conclusion inutile.

Conseil du jury : Il faut d'abord bien comprendre l'importance de la conclusion. Comme l'indique son étymologie, une conclusion « clôt » le problème ouvert par l'introduction. Ne pas faire de conclusion revient donc à ne pas achever sa composition. Il peut être utile d'écrire la conclusion – ou de noter au moins les principaux éléments constitutifs – avant le développement.

Indications de corrections

Epreuve d'admissibilité : composition à partir d'un texte

Première partie

Contenus en flux, attention limitée : le flot d'informations travers les médias sociaux :

En prenant appui sur le texte de Danah Boyd, vous exposerez votre réflexion sur la question des rapports entre attention et flux d'information.

Qui est Danah Boyd ?

Elle est actuellement chercheur senior dans la société Microsoft. Elle est la fondatrice de Data & Society¹ présenté comme un institut de recherche indépendant sans but lucratif. Pendant plus de dix ans, elle a conduit des recherches sur la façon dont les jeunes utilisent les réseaux sociaux comme partie intégrante de leurs pratiques quotidiennes. Elle peut être considérée comme une anthropologue de la génération numérique². Ses recherches sont décrites dans deux livres³. Danah Boyd déclare s'intéresser maintenant aux dimensions culturelles et sociales du phénomène « Big data » (*privacy*, publicité, interprétation des données, implications citoyennes de l'analyse des données).

Texte présenté

Citation: boyd, danah. 2009. "Streams of Content, Limited Attention: The Flow of Information through Social Media." *Web2.0 Expo*. New York, NY: November 17.

L'extrait proposé est issu d'un texte correspondant à une présentation lors d'une conférence qui s'est tenue le 17 novembre 2009 à New York. Il a été repris par Hubert Guillaud dans un billet publié dans InternetActu.net.⁴ Selon lui, « une brillante présentation sur les conséquences qu'il y a à vivre dans un monde de flux, notamment en commençant à en dresser la liste des limites. »

Les commentaires d'Hubert Guillaud fournissent des éléments de compréhension et d'analyse de la conférence de Danah Boyd.⁵

Les médias ont longtemps pensé que notre attention leur était acquise, mais un nombre croissant de sociétés se la disputent désormais. Avec l'internet, la possibilité pour tout un chacun de créer, diffuser et relier ses propres contenus y ajoute encore de nouveaux acteurs. Les technologies internet démantèlent et remanient les structures de distribution. A l'heure où les obstacles à la distribution s'effondrent, l'acte de distribution devient beaucoup moins important que l'acte de consommation. "Le pouvoir n'est plus entre les mains de ceux qui contrôlent les canaux de distribution, mais de ceux qui contrôlent les ressources limitées de l'attention", c'est-à-dire tout un chacun. Le démantèlement des structures traditionnelles de distribution nous pousse à construire de nouvelles formes de diffusion de l'information. Comment l'information circule-t-elle différemment aujourd'hui ? Qu'est-ce qui a changé ?

¹ Voir <http://www.danah.org/>, <http://www.datasociety.net/> et http://fr.wikipedia.org/wiki/Danah_boyd

² http://www.lemonde.fr/festival/article/2014/08/20/danah-boyd-anthropologue-de-la-generation-numerique_4473731_4415198.html

³ *Hanging Out, Messing Around, and Geeking Out: Kids Living and Learning with New Media* (2009) et *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens* (2014)

⁴ <http://www.internetactu.net/2010/01/06/danah-boyd-ce-quimplique-de-vivre-dans-un-monde-de-flux/>

⁵ Voir aussi <http://www.site-internet-bordeaux.com/?p=222>, commentaires de Xavier de la Porte (en annexe)

Quelques caractéristiques du texte de Danah Boyd

Il s'agit de discuter quatre fausses idées sur la révolution numérique, considérant l'attention limitée dont nous disposons face à ces flux de contenu et d'information qui nous environnent : démocratisation, stimulation, homophilie et pouvoir.

La suite du texte est résumée ainsi par Hubert Guillaud :

Comment faire que cela fonctionne ?

“Pour être pertinent aujourd'hui, il faut comprendre le contexte, la popularité et la réputation. Dans une ère de la diffusion, nous présumons que la personne qui diffuse une information organisée le fait parce qu'elle est une destination. Dans une ère de réseaux, il n'y aura pas de destination, mais plutôt un réseau de contenu et de personnes. Quand nous consommons de l'information via les outils sociaux, les gens consomment du commérage social le long des contenus et des statuts de chacun. Pour l'instant, c'est un vaste gâchis. La clé ne va pas être de créer des destinations distinctes organisées autour de thèmes, mais de trouver des manières dont le contenu pourra faire surface dans le contexte, où qu'il soit.”

Produire du contenu dans un monde en réseau va consister à vivre dans les flux, consommer et produire aux côtés des “clients”. “Consommer pour comprendre, produire pour être pertinent.”

Ce qui signifie que nous avons encore besoin d'innovations technologiques, suggère la chercheuse. Par exemple d'outils qui permettent aux gens de contextualiser plus facilement du contenu pertinent où qu'ils soient ou quoi qu'ils fassent, et des outils qui permettent aux gens d'explorer et manipuler le contenu afin de ne pas être dépassé par l'information. “Il ne s'agit pas simplement d'agréger et nettoyer du contenu pour alimenter des sites personnalisés – franchement, je ne pense pas que cela fonctionnera ainsi. Les consommateurs ont besoin d'outils qui leur permettent d'entrer dans le flux, de vivre dans des structures d'information d'où qu'ils soient, quoi qu'ils fassent. D'outils qui leur permettent de prendre ce dont ils ont besoin et rester à la périphérie, sans se sentir submergés.”

Enfin, dans ce nouveau contexte, “nous devons repenser nos modèles économiques”, estime danah boyd. “Je doute que ce changement culturel puisse être soutenu par de meilleurs modèles publicitaires. La publicité fonctionne sur la capture de l'attention, généralement en interrompant le message diffusé ou en étant inséré dans le contenu lui-même. Lorsque les informations partagées sont de natures sociales, la publicité devient fondamentalement une perturbation. (...) Trouver les moyens de monétiser la sociabilité est un problème, et pas seulement pour l'internet. Pensons à la manière dont nous monétisons notre sociabilité dans les espaces physiques. La plupart du temps, cela implique une consommation de calories supplémentaire” : dans les bars, restaurants et cafés nous consommons autre chose que notre sociabilité pour payer le loyer... “Mais nous n'avons pas encore trouvé d'équivalent numérique à l'alcool”, conclut la chercheuse.

Quelques pistes pour la correction

Resituer les questions d'économie de l'attention qui sont centrales dans le monde actuel avec des modèles économiques nouveaux.

« Dans un monde riche en information, l'abondance d'information entraîne la pénurie d'une autre ressource : la rareté devient ce qui est consommé par l'information. Ce que l'information consomme est assez évident : c'est l'attention de ses receveurs. Donc une abondance d'information crée une rareté d'attention et le besoin de répartir efficacement

cette attention parmi la surabondance des sources d'informations qui peuvent la consommer » Herbert Simon⁶ selon Wikipédia (article « Economie de l'attention »

Cette idée a été effectivement popularisée à travers la polémique qui a suivi le discours de Patrick Le Lay sur le « [temps de cerveau humain disponible](#) ».

Une deuxième idée générale est celle de la gratuité d'Internet avec le slogan : « Si c'est gratuit, vous êtes le produit »⁷ ou « Quand vous ne voyez pas le service, c'est que vous êtes le produit ! »⁸

D'un autre côté, on peut rappeler les notions classiques : notion de flux opposé au stock ; idée d'overdose de l'information ; passage du web 1.0 au web 2.0 : de la diffusion à l'échange très horizontal, du moins en partie, de sources encore peu nombreuses et bien identifiées à une très grande pluralité ; phénomènes d'addiction au flux et sans doute les pathologies de la vie quotidienne avec la surutilisation des smartphones et la dépendance à ces instruments.

Les candidats ont le choix dans la problématisation du sujet.

Ils devront discuter les 4 défis décrits par Danah Boyd. On attend à ce qu'ils puissent fournir des exemples précis, notamment en lien avec l'actualité ou pris dans le passé (par exemple autour du minitel et le poids économique qu'a constitué le « minitel rose »).

Ils pourront discuter des *digital natives* ou *new millennium learners*, montrant que les travaux de recherche convergent sur le fait qu'il n'y aurait pas une nouvelle génération ultra-compétente mais des adolescents qui ont des conduites générationnelles et des rapports complexes avec les technologies.

On peut faire des liens avec les travaux sur les adolescents et les technologies (Dominique Pasquier, Hélène Delaunay-Téterle, Cédric Fluckiger, Céline Metton-Gayon, Elisabeth Schneider...) et les études du CREDOC.

Dans le contexte de l'épreuve, les candidats peuvent facilement rédiger une partie autour des questions de formation et du rôle de l'école. Il ne s'agit pas seulement, en formation, de trier des sources et d'évaluer l'information mais d'amener les élèves (plus largement les apprenants) hors des territoires qu'ils connaissent déjà : utiliser *Google map* pour autre chose que localiser sa propre habitation, se confronter à d'autres points de vue, etc. Il s'agit de voir comment il est possible de former au choix, à l'ouverture, d'orienter les élèves

Peut-être situer comment les questions des tensions entre flux et attention peuvent être prises en compte dans une éducation aux médias et à l'information.

Annexe : commentaire de Xavier de la Porte⁹ sur le texte de danah boyd Vivre avec, dans et autour de l'information

[...] Dans ce texte, qui date de 2009, danah boyd étend son champ d'intérêt. Son objet est ici d'interroger une notion qu'elle appelle le *flow* qu'on pourrait traduire par le "flux", et les conséquences de cette injonction à être dans le flux. Mais ce qui est plus intéressant encore dans ce texte, c'est, me semble-t-il, son caractère très critique. Une critique de l'intérieur, qui provient d'une des analystes les plus fines des nouveaux médias. C'est me semble-t-il, à prendre en considération.

danah boyd commence par noter qu'être dans "le flux" est l'attitude qui convient, l'attitude qui est en adéquation avec un paysage de l'information qui est dessiné par les réseaux. Etre dans le flux signifie selon danah boyd *"ne pas être un consommateur passif d'informations, ne pas simplement se brancher quand on a le temps, mais plutôt être attentif dans un monde où l'information est partout. Etre ouvert à l'information qui s'écoule autour de soi, la saisir au bon moment, quand elle*

⁶ Simon, H. A. (1971), "Designing Organizations for an Information-Rich World", in Martin Greenberger, Computers, Communication, and the Public Interest, Baltimore, MD: The Johns Hopkins Press,

⁷ Voir par exemple <http://www.sciencespo.fr/edc/fr/blog/si-c-est-gratuit-vous-etes-le-produit>

⁸ <http://blogs.lesechos.fr/internetactu-net/quand-vous-ne-voyez-pas-le-service-a9569.html#rmEYi2xoJAqt0U8J.99>

⁹ <http://www.site-internet-bordeaux.com/?p=222>

est la plus pertinente, la plus précieuse, la plus amusante ou la plus riche. Vivre avec, dans, et autour de l'information". Selon elle, être dans le flux est plus qu'une métaphore, c'est une manière d'être heureux dans ce Nouveau Monde de l'information en réseau : "ceux qui sont passionnés par des réseaux sociaux comme Twitter disent à quel point ils se sentent vivre et respirer au même rythme que le monde qui les entoure, attentifs à ce qui se passe autour d'eux et connectés, ajoutant du contenu au flux et saisissant dans le flux quand ça les intéresse". Oui, mais voilà, "cet état est fragile, il menacé sans cesse par l'overdose d'information et alourdi par des outils dont l'usage est décevant".

danah boyd commence par examiner la manière dont le paysage de l'information s'est transformé ces dernières années. Son modèle pour étudier ces changements est le passage d'un monde du *broadcast* (de la chaîne de télévision) au réseau. Le monde du *broadcast*, c'est celui où l'information provient de quelques sources bien identifiées, où le pouvoir réside dans le contrôle des moyens de distribution, où tout le monde reçoit à peu près le même message, un monde où l'on considère comme acquis que les récepteurs accordent leur pleine attention au message. Evidemment, l'internet a bouleversé ce modèle : chacun pouvant facilement rendre disponibles ses propres contenus, les moyens de distribution se sont multipliés. Ce qui était rare, ce qu'il fallait jadis contrôler, à savoir les moyens de distribution de l'information, a été complètement remodelé par les technologies numériques. danah boyd le formule ainsi : *"Aujourd'hui, à mesure que les technologies en réseau prolifèrent de par le monde, on peut postuler qu'il y a un canal de distribution disponible pour chacun, et entre chaque personne. En théorie, chacun peut obtenir un contenu provenant de n'importe qui".* Et cela induit un changement de paradigme qu'elle formule comme suit : *"Avec la chute des barrières de la distribution, ce qui importe n'est pas l'acte consistant à distribuer, mais l'acte consistant à consommer ; le pouvoir n'est plus dans les mains de ceux qui contrôlent la distribution, il est dans les mains de ceux qui contrôlent cette ressource limitée qu'est l'attention. C'est précisément pour cela qu'en 2006, le Time magazine avait désigné "You", vous, comme personne de l'année. Votre attention est précieuse, elle vaut de l'argent."* Ce sont donc de nouvelles formes de dissémination de l'information qui se construisent. Ce n'est plus le contenu qui mis à l'encan, mais les liens. *"Partout sur le réseau, poursuit boyd, des gens utilisent l'attention qu'ils reçoivent pour diriger vers d'autres contenus, servant là de médiateurs de contenus. Beaucoup sont devenus des experts dans l'art de mettre l'information en réseau."* danah boyd ajoute que ce constat n'est pas très nouveau. C'est l'essence même du web 2.0. Mais précise-t-elle *"maintenant que le Web 2.0 est devenu mainstream, nous voyons de nouveaux joueurs entrer dans la partie. Ce que font les gens de tous les jours est souvent différent ce que faisaient les premiers à adopter les nouvelles technologies."*

Et cela pose selon elle 4 grandes questions, quatre défis où s'entrechoquent les espoirs portés par les technologies et la réalité.

La démocratisation : danah boyd tient à dénoncer ce qu'elle considère comme une erreur : le passage d'un modèle fondé sur la distribution à un modèle de l'attention n'est pas, en soi, porteur de démocratie. *"Ce n'est pas simplement parce que nous passons à un état où tout le monde peut obtenir l'information que l'attention sera équitablement répartie."* Mais elle tient à dénoncer ce qu'elle considère comme une seconde erreur : ce ne sera pas non plus la méritocratie : *"Certains, écrit-elle, penseront immédiatement : "Ah, mais c'est alors une méritocratie. Les gens donneront leur attention à ce qu'il y a de mieux !" C'est là encore une erreur logique. Ce à quoi les gens accordent leur attention dépend d'une série de facteurs qui n'ont rien à voir avec la qualité. Au un niveau très basique, considérons le rôle de la langue. Les gens accordent leur attention à un contenu qui est émis dans leur langue, même s'ils peuvent avoir accès à des contenus dans une multitude de langues. Ce qui signifie que, grâce à la loi du nombre, des contenus en Chinois attireront bientôt un plus grand nombre de visiteurs que des contenus en Anglais, et à plus forte raison en Allemand ou en Hébreu."* Voici pour la question de la démocratisation.

La stimulation : danah boyd explique que les gens consomment d'abord les contenus qui stimulent, c'est-à-dire qui provoquent une réponse émotionnelle. Ce n'est pas toujours le contenu le "meilleur" ou le plus instructif, mais c'est le contenu qui provoque une réaction. Or, ajoute-t-elle *"en soi, ce n'est pas forcément une bonne chose"*. danah boyd fait ensuite une analogie qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui n'est pas inintéressante : *"Considérons la réaction équivalente dans le champ de la nutrition. Nos corps sont programmés pour consommer de la graisse et des sucres parce qu'ils sont rares dans la nature. Quand nous en avons devant nous, nous avons une propension instinctive à nous en saisir. De la même manière, nous sommes biologiquement*

programmés à être attentifs à des choses qui stimulent : des contenus qui sont outrés, violents ou sexuels, et des potins qui humiliants, gênants, ou agressifs. Si nous n'y prenons pas garde, nous allons développer un équivalent psychologique de l'obésité. Nous allons nous retrouver à consommer les contenus qui sont le moins bénéfiques pour nous pour la société, simplement parce qu'il est désormais facile d'y avoir accès." Certes, dit danah boyd, la stimulation crée des connexions cognitives, mais il peut aussi y avoir surplus de stimulation. C'est un effet possible des évolutions qui ont lieu, et il faut compter, selon elle, sur ceux qui vont tenter d'exploiter cette dynamique dans leur propre intérêt, via le ragot dont danah boyd explique en détail comment il constitue un contenu particulièrement stimulant. "Nous devons commencer à nous demander ce que serait l'équilibre, et comment nous pourrions favoriser un environnement qui valorise la consommation de contenus qui bénéficient tout ensemble à l'individu et à la société. Ou, a tout le moins, comment nous pouvons apprendre à ne pas nourrir les trolls."

L'homophilie : *"Dans un monde de média connecté, explique danah boyd, il est facile d'éviter les points de vue de ceux qui pensent différemment de nous. L'information peut prendre des chemins qui renforcent les divisions de la société et c'est ce qu'elle fait d'ailleurs." Si au cœur de la philosophie démocratique, il y a le partage de l'information, ajoute danah boyd, sa trop grande segmentation risque de nous priver du socle rhétorique commun nécessaire à son bon fonctionnement. Là, danah boyd détaille : "à l'occasion de mes travaux sur les réseaux sociaux, j'ai été étonnée par ces gens qui croient que tout site internet est fabriqué pour des gens comme eux. J'ai interviewé des gays qui pensaient que Friendster était un site de rencontre pour homosexuels parce qu'ils n'y voyaient que des gays. J'ai interviewé des adolescents qui pensaient que tout le monde sur MySpace était chrétien parce que tous les profils qu'ils voyaient contenaient des citations de la Bible. Nous vivons tous dans notre propre monde, avec des gens qui partagent nos valeurs ; avec les médias connectés, il peut être difficile de voir au-delà de ce que nous sommes en train de regarder." danah boyd explique qu'il existe néanmoins aujourd'hui un moyen de décentrer, c'est de suivre les *trendings topics* de Twitter (il s'agit de suivre une conversation autour d'un sujet). Là, explique-t-elle, on peut se trouver confronté à des manières de penser tout autre (elle cite l'exemple d'une conversation sur la diversité culturelle et linguistique commencée en Afrique du Sud autour du hashtag #thingsdarkiessay). Mais conclut-elle tristement sur ce point : "A l'âge des médias connectés, nous devons reconnaître que les réseaux sont homophiles et agir en conséquence. La technologie n'a pas dans son essence de mettre fin aux divisions de la société. Et même, plus souvent qu'à son tour, elle les renforce."*

Le pouvoir : *"Le pouvoir, c'est être capable de commander l'attention, d'influencer l'attention des autres, d'une certaine manière la circulation de l'information. Nous donnons le pouvoir aux gens quand nous leur donnons notre attention." Or, dans une société en réseau, il y a aussi du pouvoir dans le fait d'être celui qui répand le contenu. "Quand, avec Scott Golder, j'ai examiné les retweets sur Twitter, nous sommes tombés sur une question fascinante. Pour faire court, faut-il créditer l'auteur du contenu ou celui par lequel vous est venue l'information ? Instinctivement, on aurait tendance à penser que l'auteur est celui vers qui va notre reconnaissance. Mais, peu d'idées sont vraiment le produit d'un seul individu. Pourquoi donc ne pas reconnaître le messenger qui aide le contenu à s'écouler ? Elle en conclut que nous débarrasser des limites imposées par des canaux de distribution centralisés n'a donc pas correspondu à un transfert du pouvoir vers les créateurs de contenu. On a assisté au contraire, explique-t-elle, à l'émergence d'un nouveau genre de marchand de l'information, des gens qui tirent leur pouvoir d'une position structurelle.*

Le bilan est sombre. Néanmoins, danah boyd pense qu'il existe de voies de sortie, des moyens de faire en sorte que cela fonctionne. Elle en donne quelques-unes :

- Elle prédit qu'à l'avenir, les espaces de l'information vont se transformer en marchés de niches, les entreprises qui l'emporteront seront celles qui renonceront à l'idée de fournir tout à tout le monde, ils investiront un champ précis, qui touche un public motivé.
- Elle explique ensuite qu'il faut renoncer à l'idée d'organiser l'information en sujets, chaque sujet ayant sa destination. Pour elle, les réseaux sociaux montrent bien que les gens consomment des ragots à côté de contenus plus sérieux et plus riches. Selon elle, il n'est pas intéressant de revenir en arrière en essayant de séparer les contenus en sujet. Il faut accepter cette cohabitation.
- D'où une troisième piste, la création de nouveaux outils technologiques. Et par exemple, de nouveaux outils qui nous permettent de sélectionner les contenus les plus pertinents, quel

que ce soit le lieu où il se trouve. Pas des outils qui agrègent les contenus, les fixent, mais des outils qui nous permettent de distinguer le contenu pertinent qui s'écoule dans le flux, qui nous permettent donc de rester dans le rythme du flux sans se laisser déborder.

- Cela implique de réfléchir à des questions économiques, et, entre autres, à la manière dont il serait possible de monétiser les nouvelles sociabilités des réseaux. *“Pensez, explique danah boyd, à la manière dont nous monétisons la sociabilité dans l'espace physique. Le modèle le plus commun implique une consommation de calories. Il existe des lieux qui fournissent un espace permettant à l'interaction sociale d'avoir lieu, et on n'attend de nous que nous y consommions pour payer le droit d'y être. Les restaurants, les bars, les cafés – tous survivent sur ce modèle. Mais nous avons encore à trouver l'équivalent numérique de l'alcool.”*

Bref, conclut danah boyd, *“nous continuerons à voir se recomposer le paysage de l'information. Une partie de ce qui développe est excitant ; une autre est terrifiante. Le tout consiste à ne pas être complètement du côté de l'utopie, ou complètement dans le camp inverse, mais de reconnaître ce qui changera et ce qui ne bougera pas.”*

Question se rapportant à l'histoire, aux enjeux et à l'épistémologie de la documentation :

Organiser le savoir : l'exemple des encyclopédies

La question concerne les modes d'organisation des savoirs en se centrant sur les encyclopédies. Des candidats, selon leurs connaissances, vont sans doute développer des idées autour des encyclopédies, indépendamment des questions d'organisation des savoirs ou sur cette dernière question, indépendamment des encyclopédies. Ces développements sont à juger selon leur intérêt et leur cohérence.

On trouvera des éléments intéressants dans le dossier de veille de l'INRP d'avril 2006 intitulé « Encyclopédisme et savoir. Du papier au numérique ».¹⁰

Ce dossier rappelle que les projets encyclopédiques sont des projets sociaux et politiques. Une encyclopédie peut être vue comme l'ensemble de toutes les connaissances humaines, traitées dans un « ordre alphabétique ou méthodique », ou comme « enchaînement des connaissances » (selon Diderot). La première occurrence attestée du mot « encyclopédie » est due à Rabelais dans la première édition de *Pantagruel* (Delon, 1993)¹¹.

Prenant les encyclopédies, il est possible de donner quelques repères historiques. Voir par exemple <http://fr.wikipedia.org/wiki/Encyclopédie>. Les focalisations principales concernent l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert et les encyclopédies en ligne et Wikipédia.

Quelques réflexions générales

Selon Delon (1993), alors que l'idée traditionnelle d'encyclopédie est sous-tendue par l'image du cycle, deux autres métaphores proposées par d'Alembert viennent la remplacer. « Celle de l'arbre transforme la logique circulaire en une généalogie, le savoir se ramifie, s'ouvre à de possibles développements ultérieurs. Celle de la carte, de l'archipel, si ce n'est même parfois du labyrinthe, évoque un réel complexe dont les hommes ne peuvent prendre qu'une connaissance parcellaire ». Il ajoute.

« Cette image d'un savoir et d'un discours en archipel implique une ambition, un choix formel et un paradoxe :

- *l'ambition est celle d'un décloisonnement et d'une diffusion des connaissances,*
- *le choix formel celui d'un livre à entrées multiples*
- *le paradoxe celui d'un objet instable, entre l'unité et l'éclatement. »*

Dans un article de Rue89 signalant le dépôt de bilan de l'encyclopédie Universalis, est soulignée l'importance du passage du support papier au support numérique, mais rappelée également les innovations de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

« Lorsque Diderot et d'Alembert conçurent l'Encyclopédie, ils imaginèrent d'abord une nouvelle organisation du savoir. Une organisation collaborative, où les auteurs étaient nombreux, une organisation cyclique, où les entrées renvoyaient les unes aux autres, et en mouvement continu où les articles évoluaient à mesure qu'évoluaient les objets, techniques et savoirs, dont il était question. »¹²

Selon Frédéric Kaplan¹³, le livre papier est un support limitant (volumes énormes, index difficiles à manier, des réactualisations fréquentes). Il argumente le fait que livre et encyclopédie s'opposent. Enfin, l'utilisation d'Internet, entraîne des changements dans les modes de classement et

¹⁰ http://ife.ens-lyon.fr/vst/DS-Veille/Dossier_Encyclo.pdf

¹¹ Delon Michel (1993). Du cercle à l'archipel. Les métaphores du savoir chez Diderot et ses successeurs. Texte présenté lors du colloque *Savoir et Citoyenneté, 21 septembre 1993, La Sorbonne*, « *Quelle transmission du savoir aujourd'hui ?* », Hachette Livre, Le Monde.

¹² <http://rue89.nouvelobs.com/rue89-culture/2014/11/22/universalis-depose-bilan-fin-dun-accident-lhistoire-256178>

¹³ <https://fkaplan.wordpress.com/2011/06/27/la-tentation-de-lencyclopedisme/>

d'organisation du savoir. Ils procèdent « de l'accès au document et de l'analyse de son contenu, et non plus l'inverse comme c'était le cas pour les encyclopédies sur papier »¹⁴.

D'une certaine manière, on pourrait considérer que c'est tout le réseau Internet lui-même qui concrétise le concept d'encyclopédie, bien que certaines œuvres circonscrites correspondent à des projets encyclopédiques repérés. Les encyclopédies collaboratives posent en outre la question de l'expertise. On peut citer également l'*Université de tous les savoirs* (UTLS)¹⁵.

Quelques points généraux

Concernant l'organisation des savoirs, la structure fondamentale d'organisation est l'arbre ou l'arborescence. Il intervient dans les grandes classifications (voir la classification de Francis Bacon¹⁶ et ¹⁷). L'organisation générale fournit un premier classement des savoirs. Dans l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, s'ajoutent les « les nécessités pratiques de la mise en série alphabétique », dans le système figuré des connaissances humaines¹⁸.

Les liens entre les savoirs sont caractérisés par les modes de circulation dans l'encyclopédie. En plus de l'arbre, s'ajoutent les renvois, puis les liens ; les systèmes d'index, le catalogue puis la cartographie. Les questions d'organisation des savoirs peuvent ensuite être vues avec le point de vue des grands systèmes de classifications documentaires. On en arrive aux langages documentaires, puis aux ontologies. Enfin, on peut mentionner DBpedia¹⁹ et le web des données.

Sur les savoirs eux-mêmes, on peut mettre en exergue quatre points essentiels :

Faire un état des savoirs c'est aussi décider des savoirs qu'il est utile de transmettre, en gros choisir *le périmètre des savoirs*.

Quelle *hiérarchie des savoirs* ? L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert cherche à faire bénéficier de la même dignité théorique aux connaissances techniques. Wikipedia ouvre à toutes sortes de « savoir », sans hiérarchie.

Il y a un projet d'ouvrir et de *démocratiser les savoirs*, les rendre accessibles, de contourner les pouvoirs ou les institutions en place : contourner la censure (Diderot et d'Alembert), ne pas limiter aux experts (Wikipédia)...

Les *liens entre les savoirs* sont dans les multiples renvois et modes de circulation prévus, dans les index, les liens hypertextes, etc.

B – L'épreuve orale d'admission

La bonne compréhension des attentes institutionnelles pour le métier de professeur-documentaliste reste un des éléments déterminants pour l'admission.

Les candidats doivent avoir conscience des changements intervenus à l'oral : d'une part, les temps de préparation sont plus courts et d'autre part les coefficients des épreuves orales sont plus élevés.

¹⁴ Cécile, Cindy. *Encyclopédisme et savoir : du papier au numérique. Réflexions sur l'encyclopédisme, dans le cadre d'un exercice pédagogique.* <https://encyclopedienumerique.wordpress.com/>

¹⁵ http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs

¹⁶ <http://classes.bnf.fr/dossism/b-baconf.htm>

¹⁷ <http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformaton/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/francis-bacon-1561-1626-baron-de-verulam-1er-vicomte-de-st-albans.html>

¹⁸ <http://classes.bnf.fr/dossism/gc378.htm>

¹⁹ <http://fr.dbpedia.org/>

Conclusion :

Le jury tire un bilan positif de cette session 2015 du CAPES – 3^{ème} concours externe / CAFEP – 3^{ème} concours de Documentation.

Les objectifs de recrutements ont été atteints dans des conditions jugées satisfaisantes, sur les plans quantitatif et qualitatif.

En termes de ressources humaines, les opérations de recrutements sont essentielles. Les lauréats doivent désormais s'engager dans un processus de développement professionnel continu pour consolider leurs compétences.

Le jury espère que les futurs candidats tireront profit de la lecture de ce rapport. C'est la raison pour laquelle sont publiés, en plus des commentaires traditionnels, des exemples de sujets donnés à l'oral mais aussi les grilles d'évaluation utilisées lors de cette session.

Les contacts établis avec les « formateurs représentatifs » ont aidé le jury à gérer cette phase de transformation des épreuves du concours. En retour, le jury espère que ces contacts ont permis aux formateurs d'ajuster le contenu de leurs préparations.

Annexe 01 : Exemples de 10 sujets relatifs à l'épreuve d'admission

Ministère de l'éducation nationale

Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez l'apport des pratiques coopératives au CDI dans les apprentissages.

Document 1 :

CARBONEL, Jacques. La pédagogie coopérative : oui, si... Ou le point de vue d'un didacticien, entretien avec Michel Develay. Les Cahiers pédagogiques [en ligne], CRAP Cahiers pédagogiques, [consulté le 20/03/2015]. Disponible sur : <http://www.cahierspedagogiques.com/La-pedagogie-cooperative%E2%80%89oui-si-Ou-le-point-de-vue-dun-didacticien>

Document 2 :

MEN. Présentation des travaux personnels encadrés et des thèmes nationaux [En ligne], Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 09/09/2014, [consulté le 20/03/ 2015]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html>

Document 3 :

HEREDIA, Raphaël, BAZEAUD, Marion, Je collabore en classe... et en direct ! In : Site des document@listes de l'académie de Besançon [consulté le 20/03/ 2015]. Disponible sur : <http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/index.php/je-collabore-en-classe-et-endirect>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.
Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez comment le professeur documentaliste peut contribuer à l'insertion des élèves dans la *société de l'information*.

Document 1 :

VODOZ, Luc, Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion, In : Sociologies [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, 27/12/2010 [consulté le 20/03/2015]. Disponible sur : <http://sociologies.revues.org/3333>

Document 2 :

MEN, Le numérique : lutter contre les inégalités et améliorer les apprentissages » [20/03/2015]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html>

Document 3 :

DURAND, Aurélie. Projet CDI Villard de Honnecourt 2011 – 2015. In : CDI Amiens [en ligne]. Rectorat de l'académie d'Amiens [25/03/2015]. Disponible sur : http://cdi.ac-amiens.fr/sites/cdi.ac-amiens.fr/IMG/pdf/Projetetab_cdifresnoylegrand2011_2015.pdf

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, vous préciserez la place de l'éducation aux médias et à l'information dans les apprentissages informationnels des lycéens ?

Document 1 :

MEN. L'EMI dans la loi de du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. MEN, Paris 2014 (consulté le 23 mars 2015). Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid83623/l%20emi-dans-la-loi-dedu-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-lecole-de-la-republique.html>

Document 2 :

Divina Frau-Meigs, Marlene Loicq, Perrine Boutin Politiques d'éducation aux médias et à l'information en France, mai 2014, p. 32-35 (consulté le 23 mars 2015). Disponible sur : http://www.enjeuxemedias.org/IMG/pdf/FRANCE_rapport_2014.pdf

Document 3 :

Cotteret Sévrine, Réalisation d'un journal scolaire. Doc TICE Site des document@listes de l'académie de Grenoble. Académie de Grenoble.(consulté le 23 mars 2015). Disponible sur : <http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/index.php/realisation-dunjournalscolaire/>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale

Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, vous réfléchirez au rôle du professeur-documentaliste dans la sensibilisation des élèves à la construction de leur identité numérique.

Document 1 :

MEN. *Gérer ses profils et ses identités*. Paris, 2013. [consulté le 23 mars 2015]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vieprivee/maitriser-son-identite-numerique/gerer-ses-profils-et-ses-identites.html>

Document 2 :

MERZEAU, Louise. *Les paradoxes de la mémoire numériques*. In : Intercdi, n° 244 [en ligne]. 2013, p. 68-71. [consulté le 23 mars 2015]. Disponible sur : <http://merzeau.net/wp-content/uploads/2013/09/InterCDI-Merzeau.pdf>

Document 3 :

Mission TICE et CLEMI académie de Versailles. *Ma vie en numérique*. In : Education aux médias et à l'information de Versailles [en ligne], Éducation aux médias – Académie de Versailles. 2012 [consulté le 23 mars 2015]. Disponible sur : http://catalogue.crdp.ac-versailles.fr/memotice_identite_numerique.pdf

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez en quoi la pratique du BYOD peut influencer le cadre des apprentissages scolaires ?

Document 1 :

AILLERIE, Karine. *Le byod pour quel projet pédagogique*. In : Agence des usages TICE [en ligne]. CANOPE, 2015, [consulté le 21 mars 2015]. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/que-dit-la-recherche/lebyod-pour-quel-projet-pedagogique-78.htm>

Document 2 :

BOUSQUET, Aline. *BYOD-AVAN : libérer les projets ... un peu*. In Podcasts et pédagogo [en ligne]. 2014 [Consulté le 21 mars 2015]. Disponible sur : <http://podcastspedago.blogspot.fr/2014/05/byod-avan-libererles-projets-un-peu.html>

Document 3 :

MONDET, Olivier. *Evaluer avec son téléphone portable : Byod*. In : CEREQ [en ligne]. 2015 [consulté le 21 mars 2015]. Disponible sur :

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale

Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez comment le professeur documentaliste favorise l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique.

Document 1 :

FRANCE. Ministère de l'Education Nationale. Le parcours d'éducation artistique et culturelle, B.O n° 19 du 9 mai 2013, 4 pages. [consulté le 14 /02/ 2015]. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673

Document 2 :

Institut National de Recherche Pédagogique. *Les dossiers de la veille : standards, compétences de base et socle commun*. 3.4 La culture commune en débat. [consulté le 14/02/2015]. Décembre 2005, 4 pages. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/Dossiers/Standards/France/conclusion.htm>

Document 3 :

Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC). Académie de Montpellier. *Folios*. 2013, 3 pages. [consulté le 14/02/2015]. Disponible sur : <https://www.acmontpellier.fr/sections/pedagogie/educationartistique/folios/folios/#Ressourc esfolios>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez en quoi l'éducation aux médias et à l'information peut-elle participer à la formation des citoyens de demain.

Document 1 :

KARKLINS, Janis. *Education aux médias et à l'information, programme de formation pour les enseignants : avant-propos*. In : UNESCO [en ligne]. UNESCO, 2012, p.13 14. (consulté le 18 mars 2015). Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>

Document 2 :

CLEMI. *L'éducation aux médias et à l'information dans les programmes*. In : CLEMI [en ligne]. CLEMI, 2013 (consulté le 18 mars 2015). Disponible sur : <http://www.cleml.org/fr/centre-de-documentation/l-educationaux-medias/>

Document 3 :

HEREDIA, Raphael. *Webradio et compétences infodocumentaires*. In : Doc Tice [en ligne]. Académie de Besançon, 2013 (consulté le 18 mars 2015). Disponible sur : http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/index.php/webradio-et_competences-info-documentaires/

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, vous exposerez quels sont les enjeux du travail en équipe au sein de l'EPL pour les professeurs-documentalistes.

Document 1 :

MEN. *Favoriser la formation des personnels*. In : *Vers des centres de connaissances et de culture* [en ligne]. Eduscol, 2012, (consulté le 24 mars 2015). Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus_2012/77/1/2012_vademecum_culture_int_web_214771.pdf

Document 2 :

MULOT Hélène, ALMAYRAC Muriel. *Comment dynamiser les équipes autour de l'EMI : deux exemples en collège*. In : *Doc pour docs* [en ligne]. 2014 (consulté le 24 mars 2015). Disponible sur : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article555>

Document 3 :

SEBERT Isabelle, PERRENOUD Philippe. *Entretien avec Philippe Perrenoud : travailler en équipe est un choix stratégique, pas un dogme*. In : *Scéren-CNDP* [en ligne]. CNDP, 2008 (Consulté le 24 mars 2015). Disponible sur : <http://www2.cndp.fr/actualites/question/equipe/equipelmp.htm>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, montrez en quoi le professeur documentaliste peut contribuer à l'accueil et à la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Document 1 :

IGEN, MEN. *Vers une école de l'inclusion : introduction*. Rapport annuel des inspections générales 2009. La documentation française, 2010, p. 17-20.

Document 2 :

ONISEP Auvergne, MEN. Schéma de prise en charge des PBEP. In : *Scolariser les publics à besoins éducatifs particuliers*, avril 2013, [consulté le 24 mars 2015]. Disponible sur : http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Auvergne/Dossiers/Publics_a-besoins-educatifs-particuliersorientation-formations-et-etablissements/Au-college

Document 3 :

LAVAL Corinne. *Un CDI adapté aux élèves dyslexiques*. In : docpourdocs [en ligne]. novembre 2013, [consulté le 15 février 2015]. Disponible sur : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article415>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de **quarante minutes d'entretien**)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez en quoi l'exercice de la citoyenneté peut être favorisé par l'ouverture culturelle mise en oeuvre par le professeur documentaliste.

Document 1 :

MEN-DGESCO. *Le parcours d'éducation artistique et culturelle*, circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013. In : éducation nationale [en ligne]. (Consulté le 24 février 2015) Disponible sur http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673

Document 2 :

MARESCA, Bruno. *Les pratiques culturelles des jeunes*. p.135-138 In : CREDOC [en ligne], cahier de recherche numéro 2092, décembre 2012 (consulté le 24 février 2015) Disponible sur <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=C292>

Document 3 :

GEBELIN, Cécile, Projet "Education aux médias et citoyenneté". In : DOC@ZUR [en ligne], (Consulté le 24 février 2015) Disponible sur <http://www.acnice.fr/docazur/spip.php?article690>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Ministère de l'éducation nationale
Concours de recrutement du CAPES externe et du CAFEP

Section DOCUMENTATION

Session 2015

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : deux heures / Durée de l'épreuve : une heure (vingt minutes d'exposé maximum suivies de quarante minutes d'entretien)

Coefficient : 2

SUJET

En vous appuyant sur les documents suivants et sur vos connaissances personnelles, exposez en quoi le numérique bouleverse les pratiques scripturales, notamment dans le cadre scolaire.

Document 1 :

MEN. *Les métamorphoses de l'oeuvre et de l'écriture à l'heure du numérique : vers un renouveau des humanités ? : Programme national de formation. 19-20-21 novembre 2012*. Paris, 2012. p.2. [consulté le 18/02/15] Disponible sur : http://eduscol.education.fr/pnflettres/IMG/pdf/2012_enseigner_lettres_web.pdf

Document 2 :

Bouchardon, Serge. *L'écriture numérique : objet de recherche et objet d'enseignement*. Les cahiers de la SFSIC, juin 2014. [consulté le 24/03/15]. Disponible sur : http://www.academia.edu/9939686/Bouchardon_S._2014_.L_écriture_numérique_objet_de_recherche_et_d_enseignement_Les_Cahiers_de_la_SFSIC_juin_2014_225-235

Document 3 :

SOUBIC, Caroline. *Quand les FLS et les SEGPA deviennent auteurs de livres numériques*. In : Docazur. 30 juin 2013. [consulté le 18/02/15]. Disponible sur : <http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article981>

Vous êtes prié(e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.

Annexe 02 : Exemple de grille d'évaluation utilisée pour l'épreuve sur dossier

CAPES/CAFEP/ 3^{ème} concours EXTERNE DE DOCUMENTATION SESSION 2015
GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE D'ADMISSION

ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

FORME ET ORGANISATION	EXPOSE - Respect du temps imparti - Qualité de la langue - Structuration du propos (introduction, développement, conclusion) - Positionnement en tant que professeur-documentaliste	20
	ENTRETIEN - Aisance dans la communication avec le jury - Capacité à formuler des réponses claires et précises - Aptitude à argumenter et à prendre position	20
CONTENUS	- Capacité à analyser le sujet et le/les document(s) et à problématiser - Connaissance du système éducatif (son organisation, ses acteurs et ses enjeux), des politiques publiques d'éducation, des contenus d'enseignement et de formation - Culture scientifique et professionnelle - Intégration du numérique dans sa pratique et capacité à réfléchir à son usage - Capacité à s'adapter à la diversité des situations d'exercice du métier et à coopérer - Prise en compte des acquis, des besoins des élèves et de l'évaluation de leurs apprentissages - Positionnement en fonctionnaire de l'Etat (valeurs, éthique professionnelle)	60
TOTAL		/ 100
Note du candidat		/ 20